
TRAVAILLEUR SOCIAL COORDONNATEUR (TRICE) DE PARCOURS (F/H)

CDI Temps plein

L'association de santé et de solidarité APLEAT-ACEP gère des établissements sociaux et médico-sociaux, elle intervient auprès de personnes en situation d'exclusion, aux conduites à risques et addictives ou souffrant de pathologies chroniques.

L'association recrute : **un travailleur social coordonnateur de parcours (H/F) en CDI à temps complet** (horaire d'externat)

Poste basé à Montargis, à pourvoir dès que possible

L'établissement

Les Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT) « La Parenthèse » disposent de :

- 27 places avec hébergement intégré et 10 places « Hors les murs » sur son antenne de l'Ouest du département basée à Orléans et sa métropole
- 10 places en logements diffus et 8 places hors les murs, pour son antenne à l'Est du département basée à Montargis

Soit au total 55 places pour accueillir temporairement en dispositif diffus, semi-collectif ou collectif des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical (<http://apleat-acep.com/act-la-parenthese-orleans-region-centre/>)

Missions

Le travailleur social coordonnateur de parcours coordonne la réalisation d'une démarche pluridisciplinaire selon le Projet Individualisé d'Accompagnement établi. Il intervient en subsidiarité des acteurs dans le suivi de la personne aidée.

Le travailleur social coordonnateur de parcours mène ses missions dans une posture éthique et déontologique, dans le respect du secret professionnel et de la capacité des personnes, en étant garant de la qualité du suivi de sa mission au bénéfice de la personne dans son parcours (traçabilité, impartialité, médiation, adéquation dans la durée).

Il vous sera demandé de :

- Coordonner les différentes étapes du diagnostic médico socio psycho éducatif
- Co construire le projet personnalisé d'accompagnement (PPA) des personnes accompagnées
- Mobiliser les ressources internes et externes nécessaires à la bonne réalisation des PPA
- Elaborer et coordonner la réalisation du plan d'action du PPA
- Mobiliser les acteurs du secteur sanitaire, social, médicosocial, droit commun autour du parcours des personnes accompagnées
- Participer à l'étude des demandes d'admissions et réaliser les entretiens préalables
- Assurer la continuité et la fluidité des parcours des personnes accompagnées

En outre, vous participerez à l'accompagnement des personnes :

- Informer, conseiller et accompagner les personnes accueillies pour tous besoins et demandes liés à l'accès aux droits (logement, ressources, régularisation administratives, insertion sociale, ...)
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des personnes
- Favoriser la prise en charge et la résolution des problématiques administratives et sociales rencontrées

Qualités requises

- ✓ Capacité d'écoute,
- ✓ Capacité à travailler en équipe,
- ✓ Méthodologie de projet
- ✓ Capacité à porter un cadre,
- ✓ Sens des responsabilités,
- ✓ Capacité à rédiger des écrits professionnels,
- ✓ Capacité d'adaptation et d'autonomie,
- ✓ Savoir rendre compte de son travail,
- ✓ Connaissance des outils règlementaires et de la Loi 2002-2,
- ✓ Connaissance de la démarche d'Education Thérapeutique du Patient

**Qualifications requises :**

Diplôme d'éducateur spécialisé / conseiller en économie sociale et familiale/ assistant de service social

La formation « référent de parcours » ou « coordonnateur de parcours » serait un plus

Salaire de base mensuel brut

En référence à la CCNT du 15 mars 1966 : salaire mensuel brut de base de 2 296 euros + reprise d'ancienneté selon profil

Avantages :

18 jours de congés supplémentaires

CSE (chèques vacances, carte cadeau fin d'année)

Candidature

CV et lettre de motivation à adresser par mail à Monsieur Rémi SABLON, chef de service, à l'adresse : remi.sablon@apleat-acep.com